



Déclaration de conformité

Je soussigné(e) Magali JOFFROY, société Matfer, 9/11 rue du Tapis vert 93261 Les Lilas , agissant en qualité de RSE Groupe & Affaires Règlementaires , déclare que l'(les) objet(s) référencé(s) sur notre catalogue de la façon suivante:

Dénomination	Famille de matériaux et composants*	Code article
1500 fourch pap alpha 18cm	Papier Revêtement inorganique à base de silice Adhésif Encres à base d'eau Qwarzo®	710824
1500 cuillères pap alpha 18cm	Papier Revêtement inorganique à base de silice Adhésif Encres à base d'eau Qwarzo®	710825
1500 couteaux pap alpha 18cm	Papier Revêtement inorganique à base de silice Adhésif Encres à base d'eau Qwarzo®	710826
250 sets couverts alpha 3/1	Papier Revêtement inorganique à base de silice Adhésif Encres à base d'eau Qwarzo®	710827



Dénomination	Famille de matériaux et composants*	Code article
250 sets couverts alpha 4/1	Papier Revêtement inorganique à base de silice Adhésif Encres à base d'eau Qwarzo®	710828

* dans le cas de matériaux multicouches, les composants au contact de l'aliment sont précisés de l'intérieur vers l'extérieur (le cas échéant les barrières fonctionnelles sont précisées)

Répond(ent) aux exigences établies dans les règlements ou directives européennes, décrets et arrêtés français et autres suivants, relatifs aux matériaux et objets en :

Papiers et cartons destiné(e)(s) à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

RÈGLEMENT 1935/2004/CE
RÈGLEMENT 2023/2006/CE
DÉCRET N° 2007/766
DÉCRET N° 2008-1469

Dans les conditions normales et prévisibles d'emploi n'entraînant aucune modification inacceptable de la composition ou une altération des caractères organoleptiques de la denrée alimentaire, ce/ces objet(s) est/sont apte(s):

- Au contact de tous les types d'aliments.
- Autre contact: Produits effectivement utilisés dans les conditions de temps et de température suivantes : - Max 80 °C x 15 min - Utilisation dans le four à micro-ondes jusqu'à 800 watts pendant 5 minutes - Utilisation dans un four conventionnel jusqu'à 150 °C x 20 minutes (uniquement pour le chauffage, non pour la cuisson) .
- Répond(ent) aux exigences du système REACH règlement 1907/2006/CE et modifications.

Cette déclaration de conformité a été établie sur la base des éléments suivants:

- Déclaration UE de conformité (du fabricant ou du metteur sur le marché).



Cette déclaration est valide uniquement pour le matériau ou l'objet tel que livré (emballage vide), et tant qu'il n'y a pas de modification réglementaire ou de changement susceptible d'entraîner une modification de l'inertie du matériau ou de l'article.

En toute hypothèse, la conformité s'entend sous réserve du respect des conditions de stockage, de manutention et d'utilisation prenant en compte les caractéristiques particulières du matériau ou objet, conditions telles que prévues par les usages ou les codes professionnels.

En cas de changement des caractéristiques du produit emballé, de sa composition ou de sa destination, ainsi que dans le cas d'une modification des conditions de mise en œuvre du matériau ou de l'objet, la personne destinataire de la présente déclaration doit s'assurer de la compatibilité contenant/contenu dont il assume, alors, seule la responsabilité.

Cette déclaration devra être renouvelée dans tous les cas où la conformité à ce qui précède n'est plus assurée et en cas de changement de la réglementation.

Les Lilas, le 17/03/2025
Magali JOFFROY, RSE Groupe & Affaires Règlementaires

